

DESCRIPTION DU PROJET

Lors de la consultation, il a été signalé que la commune dispose d'un patrimoine existant intéressant sous la forme de lieux de convivialité ouverts et couverts. Outre leur utilité à titre d'infrastructures, ces lieux ont une valeur en termes d'identité pour les habitants.

C'est pourquoi la commune souhaite préserver leur bonne utilisation à l'avenir ; par exemple, pour la sauvegarde du patrimoine, la mise en œuvre d'une architecture durable, l'offre de nouveaux services ou la pérennisation de services existants pour les habitants. A cette fin, il pourra être nécessaire de prendre des mesures adéquates (rachat, rénovation, amélioration...). Il s'agit en particulier des lieux suivants :

Lieu	Opération pressentie
Beauvechain : cure	Rénovation de la façade de la cure dans le cadre de l'embellissement de l'ensemble architectural de la place de Beauvechain
Tourinnes-la-Grosse : Relais Saint-Martin	Valorisation du rôle du Relais Saint-Martin pour la vie socioculturelle de la commune éventuellement associée à la création d'une salle polyvalente ou d'une autre infrastructure villageoise de type maison de village ou maison rurale
Nodebais : étang	Actions pour la mise en valeur et la pérennité

D'autres lieux pourraient être envisagés en cours d'ODR.

Les lieux de convivialité couverts visent les infrastructures pour l'organisation d'évènements ponctuels. Ils permettent l'accueil des associations du Centre culturel de la Vallée de la Néthen, de la commune et des habitants.

Les lieux de convivialité ouverts visent les espaces publics et les espaces verts.

ORIGINE DE LA DEMANDE

La demande émane de la commune et de la consultation des villages. En effet, les habitants apprécient l'intense vie socio-collective de la commune et souhaitent préserver les lieux de convivialité existants.

Un des défis du groupe de travail « cadre de vie » s'intitule d'ailleurs « chiche que tous les bâtiments remarquables de la commune soient bien entretenus et mis en valeur ».

JUSTIFICATION DU PROJET

Certains lieux de convivialité, appartenant à des particuliers ou à des entités différentes de la commune, sont considérés par les habitants comme éléments du patrimoine communal.

Vu leur statut de propriété, il existe une incertitude par rapport à leur devenir à long terme.

La commune a donc souhaité se réserver la possibilité d'une intervention publique sur ces lieux au cas où un besoin précis verrait le jour.

- **Beauvechain : rénovation de la cure dans le cadre de l'embellissement de l'ensemble architectural de la place de Beauvechain.**

Bâtiment remarquable, la cure appartient au centre névralgique de Beauvechain, la place de Beauvechain. Eu égard à son rôle et à sa grande qualité architecturale et urbanistique, cet ensemble a fait l'objet d'un embellissement progressif depuis la première ODR : réaffectation de l'espace public, rénovation des bâtiments communaux, agrandissement de la maison communale, verger avec places de parking engazonné. La façade de l'église a été rénovée dans le cadre d'un programme général du maintien du patrimoine.

Tant la commune que la population et la Fabrique d'église souhaitent une réhabilitation de ce bâtiment avec, notamment, réfection de la façade.

- **Tourinnes-la-Grosse : maintien du Relais Saint-Martin et/ou création d'une maison de village/maison rurale/salle polyvalente à Tourinnes-la-Grosse**

Tout comme le centre de Beauvechain, le centre de Tourinnes-la-Grosse a fait l'objet d'opérations d'embellissement progressif, visant notamment à valoriser l'exceptionnel patrimoine architectural.

Tourinnes-la-Grosse a, en effet, un réel besoin d'un lieu permettant de tenir des réunions et d'organiser des activités socioculturelles. La création de ce lieu offrirait la possibilité de valoriser, si l'opportunité se présente, un bâtiment patrimonial dans le cœur de village.

La réflexion est entamée. La fiche-projet II. 3 prévoit d'ailleurs en ce sens la création d'une maison rurale qui serait également un lieu de la mémoire et de la citoyenneté. La commune souhaite cependant garder la possibilité soit d'un projet supplémentaire, soit d'une alternative permettant de répondre au mieux à la situation propre et aux besoins du village de Tourinnes-la-Grosse au cas où le projet de création d'une maison rurale à Tourinnes-la-Grosse ne peut être réalisé.

Par ailleurs, le centre de Tourinnes-la-Grosse accueille encore une activité HORECA, le Relais Saint-Martin. L'intérêt de ce lieu pour la dynamique sociale et culturelle du village a été souligné à plusieurs reprises lors de la consultation, des groupes de travail et des CLDR. C'est pourquoi, il est englobé dans la réflexion sur l'embellissement du centre de Tourinnes-la-Grosse.

Pour rappel, dans le cadre de la présente ODR, la fiche-projet I. 4 prévoit « l'acquisition et l'aménagement d'un espace d'accueil et de convivialité au cœur du village de Tourinnes-la-Grosse ».

- Nodebais

La première ODR comptait un projet de rachat de l'étang de Nodebais. Ce projet n'a jamais été mis en œuvre car la nécessité, et, a fortiori, l'opportunité, ne s'en sont pas présentées.

L'étang est, en effet, actuellement une propriété privée bénéficiant d'ailleurs d'un entretien de qualité. Il est ouvert au public moyennant une autorisation du propriétaire.

La commune et les habitants ont souvent souligné sa valeur en termes d'identité, de qualité de cadre de vie et de richesse environnementale pour Nodebais.

Considérant ce rôle important, la commune souhaite intégrer à l'ODR la possibilité de réaliser toute mesure de valorisation de l'étang et de son environnement qui pourrait l'impliquer (par exemple, résoudre le problème d'envasement de l'étang et de son environnement).

De plus, en face de l'étang, l'ancienne maison communale va faire très prochainement l'objet d'une réhabilitation en maison de village dans le cadre de la première Opération de Développement Rural de la commune.

LOCALISATION

A préciser en fonction des disponibilités.

Tout autre lieu de convivialité ouvert ou couvert de qualité existant, méritant d'être requalifié, pourrait être intégré à cette fiche.

OBJECTIFS VISÉS

Axe 1 - Cohésion sociale Renforcer le plaisir à vivre ensemble de tous les habitants de Beauvechain	Axe 2 - Qualité du cadre de vie Maintenir à Beauvechain l'équilibre entre développement, habitat et préservation de la nature	Axe 3 - Mobilité Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité à Beauvechain	Axe 4 - Agriculture et productions locales Perpétuer l'agriculture familiale à Beauvechain
<input checked="" type="checkbox"/> Encourager le dialogue, les rencontres et les solidarités locales	<input checked="" type="checkbox"/> Préserver et favoriser le patrimoine naturel et la biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/> Développer les modes doux	<input type="checkbox"/> Valoriser et respecter le travail des agriculteurs
<input checked="" type="checkbox"/> Développer des activités à destination des jeunes et des seniors et les relations intergénérationnelles	<input type="checkbox"/> Poursuivre la sensibilisation de la population et l'administration à la protection de l'environnement	<input type="checkbox"/> Développer d'autres alternatives à la voiture individuelle	<input type="checkbox"/> Développer de nouvelles filières de transformation
<input type="checkbox"/> Développer du logement pour les habitants	<input checked="" type="checkbox"/> Aménager des espaces publics conviviaux	<input type="checkbox"/> Améliorer la sécurité et renforcer la lutte contre les nuisances	<input type="checkbox"/> Renforcer la coopération et services aux agriculteurs
<input type="checkbox"/> Promouvoir l'emploi local	<input checked="" type="checkbox"/> Mettre en valeur le patrimoine remarquable		<input type="checkbox"/> Promouvoir et distribuer les produits locaux
<input checked="" type="checkbox"/> Sensibiliser à l'identité et à la mémoire	<input checked="" type="checkbox"/> Améliorer encore la gestion des eaux de surface et celle des inondations		
	<input checked="" type="checkbox"/> Planter et fleurir		

Défis

Objectifs

Le projet vise essentiellement à rencontrer les objectifs de cohésion sociale que sont le dialogue et la possibilité d'organiser des activités en pérennisant des lieux de convivialité existants. Il permet également de préserver des lieux d'identité et de mémoire.

D'autres objectifs pourraient être rencontrés en fonction des projets mis en place : les lieux choisis peuvent appartenir au patrimoine remarquable. Enfin, les lieux ouverts peuvent aussi bien être des espaces publics ayant un rôle à jouer dans la valorisation du cadre de vie et la gestion de la mobilité que des espaces plus naturels présentant une qualité environnementale et didactique.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Selon le ou les projet(s) développé(s).

Pilier environnemental

- Développement d'une architecture durable.
- Valorisation de terrains de grande valeur environnementale et didactique.
- Diminution de l'emploi de la voiture.
- Plantations dans l'espace public,
- Gestion différenciée des espaces ouverts.

Pilier économique

- Eventuelle association avec des activités économiques.
- Valorisation d'une activité HORECA existante.

Pilier social

- Rencontre entre les habitants.
- Support pour des activités intergénérationnelles.

Pilier culturel

- Pérennité de lieux identitaires.
- Eventuelle mise en valeur de bâtiments patrimoniaux.
- Organisation d'évènements socioculturels.

STATUT DE PROPRIÉTÉ / TÂCHES À RÉALISER / INDICATEURS / PROGRAMME DE RÉALISATION / ELÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER / ETAT DU DOSSIER / PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

A définir ultérieurement, lors de disponibilités.